

50 Il revisera et certifiera tous les contrats, les rôles, de paie, les estimations intérimaires et pourra suspendre les travaux de toute entreprise civique, lorsque ces travaux ne seront pas exécutés conformément aux contrats.

60 Il nommera tous les employés civiques, sauf les chefs de départements qui seront nommés par le conseil.

70 Il pourra congédier, pour cause suffisante, tous les employés civiques, sauf le contrôleur—ou, comme nous l'appelons à Montréal, le trésorier. Mais les employés destitués pourront en appeler au comité exécutif et ensuite au conseil de ville, qui, par une majorité des deux tiers, pourra les réinstaller.

8. Le conseil se réserve de nommer et de congédier le contrôleur ou trésorier.

9. Le comité exécutif pourra, sans donner d'avis, examiner les affaires de tous les départements, faire des enquêtes en déférant le serment aux témoins et il exercera tous les pouvoirs des divers comités du conseil.

10. Le comité exécutif sera, en même temps, un tribunal d'arbitrage qui pourra connaître de tout différend entre patron et employé travaillant pour la ville, soit à l'entreprise, soit en régie.

Le confrère à qui nous empruntons ces détails ajoute : " Il paraît reconnu que le système actuel de gouvernement municipal à Winnipeg n'est pas adapté aux besoins d'une ville de cette importance. Il est de même à Toronto. (Nous ajouterons : ainsi qu'à Montréal). Le remède consiste à appliquer aux affaires civiques des méthodes modernes d'affaires et à faire exécuter, par des fonctionnaires responsables, ce que le conseil de ville essaie maintenant de faire avec si peu de succès."

La popularisation des valeurs mobilières Puisque tout le monde constate, comme nous l'avons fait, que l'épargne canadienne devrait apprendre à chercher d'autres placements que les dépôts dans une banque d'escompte, il nous semble que les gouvernements devraient lui faciliter cet enseignement en mettant à sa portée des valeurs mobilières de tout repos.

Le gouvernement fédéral a bien ses banques d'épargnes, mais ce n'est plus la même chose. Ce qu'il faudrait, ce que nous avons à plusieurs reprises réclamé, c'est que l'on conservât au moins une partie de quel qu'emprunt au petit capitaliste en la mettant en souscription dans le

pays même, en petites coupures de \$50 ou même de \$25.00, que les représentants du Receveur Général seraient chargés d'écouler au fur et à mesure de la demande.

On en viendrait à créer ici, comme en Europe, la classe des petits rentiers qui est un des bons éléments de la stabilité politique et sociale.

Quant au succès de l'opération, nous le croyons assuré, et nous en voyons une preuve dans le succès de l'emprunt de \$1,200,000 à 3 p. c. que vient de faire, dans ces conditions, la ville de Philadelphie.

MODES ET NOUVEAUTES

LES TISSUS A LA MODE POUR HOMMES

Que nous réserve la saison d'hiver qui arrive. Le froid sera-t-il intense ? Le temps pluvieux dominera-t-il ? Les étoffes lourdes seront-elles recherchées en quantité ou les tissus de force moyenne suffiront ils pendant cette période généralement désagréable ? Nul ne le sait encore, dit le journal *Les Tissus*.

Placés entre ces diverses hypothèses, les tailleurs ont garni leurs rayons de marchandises de toutes sortes, et, maintenant, c'est à la température d'agir plus ou moins vite sur la vente. Chaque fabricant a pu avancer peu à peu les travaux préparatoires d'une nouvelle saison pour essayer d'arriver avec ses concurrents. Mais il n'est pas encore d'usage général, malgré les désirs des producteurs et des négociants, que les consommateurs achètent des costumes d'hiver avant que le froid ait fait sentir ses premiers aiguillons. Cela retarde beaucoup de tailleurs dans leur choix, car ils désirent être fixés au moins sur les débuts de la vente pour apprécier le goût de leur clientèle et juger quels seront les dessins et tissus nécessaires pour combler les vides.

Le négociant se trouve, par suite, incomplètement renseigné. Et, au milieu de cette incertitude générale, le fabricant doit étudier des articles très divers, pour concentrer ses efforts sur ce qui sera finalement adopté pour la mode soit comme dessin, soit encore comme finesse, ou comme épais du tissu.

Les articles pour pantalon seront faits dans toutes les sortes de marchandises. Tantôt d'une seule espèce de laine, en cheviotte pure, par exemple, de nuances variées : tantôt en combinant différentes matières : cheviotte et mohair, cheviotte et laine douce, etc. Les tissus en peigné seront faits soit en fils

fins à l'extérieur et fourrure en cardé, soit tout en peigné, fils gros et doubles.

On fera une large part aux dispositions sérieuses, dans lesquelles des légers filets ou des petits motifs orneront discrètement les tissus. La saison le commande. Ces marchandises, destinées aux esprits modestes qui redoutent l'éclat, ne sont pas des nouveautés à proprement parler, et la mode ne se contente point toujours de cela ; il lui faut du changement plus visible, plus palpable.

Les rayures seront en grand nombre ; les dispositions en carreaux pourront être très accentuées. On pourra tout oser pour le pantalon et tirer parti tour à tour des effets les plus simples et les plus variés. La diversité des combinaisons, l'excentricité des dessins, l'originalité des couleurs pourront et devront produire de réelles nouveautés, d'autant plus que les motifs admis en ce moment atteignent une certaine grandeur.

On sera aidé en cela par des filets multicolores en soie pure, en retors réguliers ou de fantaisie. Ces derniers, plus variés que jamais, se trouvent aisément dans le commerce.

En outre, il est facile de les établir soi-même aujourd'hui, grâce à des machines perfectionnées, et on peut s'affranchir des intermédiaires. D'ailleurs, et c'est là un grand point, les améliorations apportées dans les mécanismes permettent d'éviter les malfaçons qui se représentaient fréquemment autrefois. Il fallait des ouvriers spéciaux qui, malgré une attention soutenue, ne pouvaient surveiller convenablement une grande machine faisant des retors à plusieurs bouts : les fils cassés, le déchet causé, les parties mal faites passant inaperçues et ne se révélant qu'en étoffe, tout augmentait le prix de revient et les ennuis à l'emploi. Ces désagréments sont évités en partie maintenant sans nécessiter des ouvriers d'un mérite exceptionnel, ce qui aide à la diffusion de ces retors.

Après avoir longtemps parcouru les montagnes et les plages, le monde élégant a dû réintégrer la grande ville. Cette rentrée retardée par le prolongement excessif d'une température sénégalienne, extraordinaire dans nos climats, a été d'autant plus prompt que les premiers froids ont paru plus piquants et la pluie désagréable.

Les tailleurs se sont plaints d'un tel retard qui ne s'était point vu depuis longtemps. Les vêtements d'hiver n'étant pas encore néces-